

3e congrès du SNEIP CGT

jeudi 27 juin 2019, par [Bariaud](#)

VIE FÉDÉRALE

3^e CONGRÈS DU SNEIP CGT

Réunie à Dourdan du 22 au 24 mai 2019, la CGT Enseignement privé sous contrat avec l'État poursuit son développement



A l'issue de ce débat, les délégués ont voté :
POUR l'intégration 51,94 % des mandats, **CONTRE** l'intégration 48,36 % des mandats.
Néanmoins, un seul de 59 % des voix (correspondant au vote départemental réalisé en 2011) avait été fixé pour pouvoir soumettre au vote, dans un second temps, une dissolution du syndicat intégrant les 2/3 des mandats conformément à nos statuts. Malgré une courte majorité, ce seul n'est pas atteint. Le SNEIP CGT n'intégrera donc pas la CGT Éducation et restera un syndicat autonome, travaillant aux côtés des collègues du public, dans le cadre de notre fédération la FEREC CGT.

Une nouvelle direction (Commission Exécutive Nationale, CEN) du SNEIP a donc été élue.
Elle a désigné un bureau qui est composé de huit personnes, incluant des anciens et nouveaux membres.
Cette nouvelle direction aura à cœur de poursuivre le travail de terrain, reconnu par nos collègues, pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Vive le SNEIP-CGT ! Vive la CGT !

Bureau du SNEIP

Co-secrétaires généraux
Pierre Godinot (Versailles)
Christine Hanzje (Montpellier)
Alexandre Robuchon (Paris)
Treasurer
Yannick Clavier (Marseille)
Secrétaires à l'organisation
Stéphane Barthes (Montpellier)

Membres du bureau
Sophie Gombaud (Paris)
Laurent Fassin (Clermont)
David Bonel (Lille)

Depuis sa création, le SNEIP-CGT revendique la création d'un grand service d'éducation public, laïque et gratuit, l'intégration de tous les établissements privés sous contrat dans celui-ci et la fonctionnarisation sur place de tous les personnels enseignant·es et non enseignant·es.
Un enjeu principal de ce congrès était de confirmer, ou non, l'intégration de notre syndicat dans la CGT Éducation, processus amorcé en 2011 au Congrès de La Colle Sur Loup, décidé au Congrès de Guidel en 2015, et approuvé par le Congrès de la CGT Éduc'Action en 2017.
51 délégués représentant la quasi-totalité des académies et les 33 membres de la Commission Exécutive Nationale et de la CFC sortantes se sont retrouvés à Dourdan les 22-23-24 mai 2019.

Quelle est la structuration la plus adaptée pour nous développer, porter nos revendications et défendre au mieux nos collègues ?

Faut-il mieux rester un syndicat séparé, entre professeur·ses de l'enseignement privé, de l'agricole et personnels OGEC ou bien est-il plus efficace de s'intégrer dans les syndicats départe-

mentaux de la CGT Éducation, qui syndiquent les professeur·ses du public, les personnels de vie scolaire, administratifs et techniques, etc. ?

Lors du débat du jeudi matin, chaque délégué·e a eu l'occasion de s'exprimer.

Les partisan·es de l'intégration ont insisté sur la nécessité de concrétiser un travail mené depuis plusieurs années, la volonté d'une unité syndicale face à nos adversaires (le Ministère, les Recteurs, le SGECC, les chefs des établissements).

Les partisan·es du maintien du SNEIP ont mis en avant l'efficacité de nous développer, d'être chez nous, notre représentativité aussi bien dans l'éducation nationale que dans l'agricole, le sentiment d'une intégration prématrice, la crainte que les personnels OGEC ou de l'agricole ne soient pas suffisamment intégrés et donc défendus.

Malgré ces divergences, les échanges ont été sereins et respectueux. De la part des observateurs et observatrices extérieurs (FEREC, CGT Éduc.), le SNEIP-CGT a vécu un moment démocratique exemplaire.

Réunie à Dourdan du 22 au 24 mai 2019, la CGT Enseignement privé sous contrat avec l'État poursuit son développement.

revendique la création d'un grand service d'éducation public, laïque et gratuit, l'intégration de tous les établissements privés sous contrat dans celui-ci et la fonctionnarisation sur place de tous les personnels (enseignant·es et non enseignant·es).

L'enjeu principal de ce congrès était de confirmer, ou non, l'intégration de notre syndicat dans la CGT Educ'Action, processus amorcé en 2011 au Congrès de La Colle Sur Loup, décidé au Congrès de Guidel en 2015, et approuvé par le Congrès de la CGT Educ'Action en 2017.

51 délégué·es représentant la quasi-totalité des académies et les 33 membres de la Commission Exécutive Nationale et de la CFC sortantes se sont retrouvés à Dourdan les 22-23-24 mai 2019.

Quelle est la structuration la plus adaptée pour nous développer, porter nos revendications et défendre au mieux nos collègues ?

Faut-il mieux rester un syndicat séparé, entre professeur·ses de l'enseignement privé, de l'agricole et personnels OGEC ou bien est-il plus efficace de s'intégrer dans les syndicats départementaux de la CGT Educ'Action, qui syndiquent les professeur·ses du public, les personnels de vie scolaire, administratifs et techniques, etc. ?

Lors du débat du jeudi matin, chaque délégué·e a eu l'occasion de s'exprimer.

Les partisan·es de l'intégration ont insisté sur la nécessité de concrétiser un travail mené depuis

plusieurs années, la volonté d'une unité syndicale face à nos adversaires (le Ministère, les Rectorats, le SGEC, les chef-fes d'établissement).

Les partisan·nes du maintien du SNEIP ont mis en avant l'efficacité de l'outil nous ayant permis jusqu'ici de nous développer, d'aller chercher notre représentativité aussi bien dans l'Éducation nationale que dans l'Agricole, le sentiment d'une intégration prématurée, la crainte que les personnels OGEC ou de l'agricole ne soient pas suffisamment intégrés et donc défendus.

Malgré ces divergences, les échanges ont été sereins et respectueux. De l'avis des observatrices et observateurs extérieurs (FERC, CGT Educ...) le SNEIP-CGT a vécu un moment démocratique « exemplaire ».

A l'issue de ce débat, les délégué·es ont voté.

POUR l'intégration, 51,94 % des mandats, CONTRE l'intégration 48,36 % des mandats.

Néanmoins, un seuil de 59 % des voix (correspondant au vote d'orientation réalisé en 2011) avait été fixé pour pouvoir soumettre au vote, dans un second temps, une dissolution du syndicat (nécessitant les 2/3 des mandats conformément à nos statuts). Malgré une courte majorité, ce seuil n'est pas atteint. Le SNEIP CGT n'intégrera donc pas la CGT Educ'Action et restera un syndicat autonome, travaillant aux côtés des camarades du public dans le cadre de notre Fédération la FERC CGT.

Une nouvelle direction (Commission Exécutive Nationale, CEN) du SNEIP a donc été élue.

Elle a désigné un bureau qui est composé de huit personnes, incluant des anciens et nouveaux membres. Cette nouvelle direction aura à cœur de poursuivre le travail de terrain, reconnu par nos collègues, pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Vive le SNEIP-CGT ! Vive la CGT !

Bureau du SNEIP

Co-secrétaires généraux :

Marie Godlewski (Versailles),

Charlotte Matyja (Montpellier)

Alexandre Robuchon (Poitiers)

Trésorier :

Yannick Claudet (Marseille)

Secrétaire à l'organisation :

Stéphane Barthes (Montpellier)

Membres du bureau :

Sophie Gombeaud (Paris)

Laurent Fassot (Créteil)